

**Attributions de la Formation Spécialisée
en matière de Santé, Sécurité et
Conditions de travail (FSSSCT)**

LA FORMATION SPECIALISEE EST CONSULTEE SUR :		
LES PROJETS D'AMENAGEMENT IMPORTANTS MODIFIANT LES CONDITIONS DE SANTE ET DE SECURITE ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL LORSQU'ILS NE S'INTEGRENT PAS DANS LE CADRE D'UN PROJET DE REORGANISATION DE SERVICE Projets liés à la protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agents dans leur travail, à l'organisation du travail, au télétravail, aux enjeux liés à la déconnexion et aux dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, à l'amélioration des conditions de travail et aux prescriptions légales y afférentes LORSQU'ILS NE S'INTEGRENT PAS DANS LE CADRE D'UN PROJET DE REORGANISATION DE SERVICE		
Délibération ou charte sur l'instauration du télétravail	Délibération	<i>Article 7 du décret n°2016-151</i>
Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)	Délibération	<i>Article 69 du décret n°2021-571</i>
Document portant sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)		<i>Article 63 du décret n°2021-571</i>
Règlement intérieur partie hygiène et sécurité		<i>Article 58 du décret n°2021-571</i>
Règlement et consignes en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail		<i>Article 58 du décret n°2021-571</i>
Rapport d'activité de médecine préventive		<i>Article 59 du décret n°2021-571 & 26 du décret n°85-603</i>
Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'amélioration des conditions de travail		<i>Article 72 du décret n°2021-571</i>
Éléments consignés dans le registre santé et sécurité au travail & de danger grave et imminent		<i>Article 58 du décret n°2021-571</i>
Projets d'actions en matière de prévention ou mise en place d'une démarche de prévention		<i>Article 58 du décret n°2021-571</i>
Projets d'introduction de nouvelles technologies lorsqu'elles sont susceptibles d'avoir des conséquences sur la santé et la sécurité des agents		<i>Article 70 du décret n°2021-571</i>
Projets de conception, d'aménagement de locaux, et de choix d'équipements de travail		<i>Article 70 du décret n°2021-571</i>
Mesures prises en vue de faciliter la mise, la remise, le maintien au travail, ou le reclassement d'agents		<i>Article 71 du décret n°2021-571</i>
Mesures d'adaptation et aménagement des postes de travail		<i>Article 70 du décret n°2021-571</i>
Travaux d'accessibilité		<i>Article 70 du décret n°2021-571</i>
Observations et visites de l'ACFI		<i>Article 59 du décret n°2021-571</i>

Demande d'analyse d'accident de travail		<i>Article 65 du décret n°2021-571</i>
Demandes de visites préventives d'un service		<i>Article 64 du décret n°2021-571</i>
Désignation d'un ACFI et conventions de mise à disposition de l'ACFI	Arrêté	<i>Article 5 du décret n°85-603</i>
Désignation/nomination d'un assistant ou conseiller de prévention(AP/CP)	Arrêté	<i>Article 4 du décret n°85-603</i>